

Marc Le Forestier Président du Comité du Morbihan de cyclisme

Comité du Morbihan de Cyclisme Vélodrome de Kermesquel Route de Tréhuinec BP 50143 56004 VANNES Cédex

AUTORISATION DE PRELEVEMENT COMPTE FORMATION

Suite à une décision du Conseil d'Administration du Comité du Morbihan de cyclisme, une participation financière pour les nuitées est demandée à l'ensemble des coureurs sélectionnés. Celle-ci

s'élève à 15 euros par coureurs et par nuitée.
Je soussigné(e)
Président(e) du club
Autorise le Comité de Bretagne à prélever sur le compte formation (ou sur le compte club si le compte formation n'est pas créditeur) et <u>reverser au profit du compte du Comité du Morbihan de cyclisme</u> les montants correspondants aux actions suivantes :
 Manche de Coupe de France cadets et minimes/cadettes à Plougonvelin (29) les 18 et 19 mai 2019 : 15 euros
Pour les coureurs suivants :
-
-
A, le,

Formulaire à transmettre à Michaël Gilson, pole.logistique@ffc-bretagne.com



















